



BULLETIN DU PRIEURÉ SAINT-BERNARD AU BRÉMIEN ET DE LA CHAPELLE ST-PIE X À CHARTRES

N°212 – Mai-Juin 2008

Prix de revient du numéro : 1€ Pas d'abonnement.

L'ÉCHO DE SAINT-BERNARD

DU CALVAIRE A L'HOSTIE

Bien chers fidèles,

Passion, mort, Résurrection, Ascension du Seigneur : ce ne sont que les moments successifs d'un tout indivisible, le « passage » du Sauveur de la mort à la vie, figure de notre propre passage du péché à la grâce.

Cette réflexion de Dom Lefebvre vaut son pesant d'or. Tout est là. L'Ascension était déjà comprise dans la joie de Pâques.

Ouvrons notre missel à l'ordinaire de la messe. A la fin de l'Offertoire, c'est le « Suscipe Sancta Trinitas », « Recevez, Trinité Sainte, cette offrande que nous vous présentons en mémoire de la passion, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ Notre Seigneur ». Après la double consécration, c'est le « Unde et memores » : « c'est pourquoi, en mémoire, Seigneur, de la bienheureuse passion du Christ votre Fils..., de sa résurrection...et de son ascension dans la gloire des cieux ».

Le Christ a accompli sa mission et nous, mystérieusement, avec lui. Quels horizons de méditation ne nous sont pas ouverts par St Paul et ses mots étranges mais inspirés : souffrir avec Jésus, être crucifié avec lui, mourir avec lui, être enseveli avec lui, être vivifié avec lui, ressusciter avec lui, vivre avec lui, partager sa gloire, régner avec lui.

Tout cela, nous l'avons connu, surnaturellement, **dans le mystère du baptême et de la grâce.** Pour ne considérer qu'un aspect de ce gigantesque programme qui nous dépasse infiniment –par l'importance et l'amour- pensons à St Thomas qui nous affirme « qu'à tout baptisé est communiqué la passion du Christ comme s'il avait lui-même souffert cette passion et cette mort ». Les satisfactions du Christ et ses mérites sont devenus les nôtres. Nous sommes identifiés au Christ, notre état est d'être « dans le Christ », dans son Eglise.

Vient alors la **Promesse** du Christ, **l'Esprit Saint.**

L'Eglise est un **organisme vivant**, qui vit de la grâce du Christ. Par qui ? Par l'Esprit Saint. Il nous garde dans la foi, soutient notre espérance, ravive notre charité. C'est lui qui nous fait penser à prier, sans lui nous ne pourrions même pas dire « Notre Père » avec foi, surnaturellement. Il agit dans tous les sacrements, demeure en nous pour éclairer nos pas, est l'artisan de notre sanctification.

Nous pouvons dire qu'il a un but : **nous établir dans le Cœur de Jésus.** Nous y faire habiter plus pleinement, nous y faire asseoir notre vie

Les battements de ce Cœur, désormais à la droite du Père, sont des **battements d'amour.** D'amour pour son Père et de charité pour nous. Le Cœur de Jésus, c'est le Cœur de Dieu, ouvert à tous.

Or, l'Esprit Saint est l'esprit de Jésus, l'Esprit d'Amour. **Il donne Jésus,** il répand Jésus, il le communique. C'est de concert avec Marie, son épouse et la Mère de l'Eglise, qu'il féconde Jésus-Christ dans les âmes, qu'il les enfante à la vie surnaturelle, qu'il les gagne au Cœur de Jésus, c'est-à-dire à son Amour.

Quel sera leur instrument principal ? Le sacrement de l'Amour, **la Sainte Eucharistie.** C'est par lui que l'Esprit et Marie nous convertissent profondément. C'est par la Sainte Hostie qu'ils nous font vivre de la grâce, qu'ils nous **attachent** indéfectiblement au Christ en nous faisant participer à son sacrifice. « Ne permettez pas que je sois jamais séparé de vous », disons-nous dans la dernière prière avant la communion. « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui ».

Les fêtes se succèdent pour comprendre cela : invoquons l'Esprit Saint, communions avec ferveur, rejoignons ainsi sans cesse le Sacré-Cœur.

Abbé Laurent Perret du Cray

A MEDITER

Mère de l'Eglise

Nous retrouvons notre mère, après l'Ascension, dans la chambre haute où les disciples assemblés attendent la venue de l'Esprit-Saint que, de la droite du Père où il siège désormais, le Seigneur leur a promis de leur envoyer sous peu de jours. « Tous, écrit saint Luc, **persévéraient, d'un même cœur, dans la prière avec les femmes et Marie**, la mère de Jésus et les frères de Jésus. » Cette modeste troupe d'environ cent vingt personnes compose l'Eglise de Jésus-Christ. La place de Marie y était marquée. N'en fait-elle point partie ? Elle n'en est pas le chef. C'est Pierre, vicaire du Christ. Elle n'appartient même pas à sa hiérarchie essentielle, qui est formée des apôtres. Sa situation est à part. Son rôle est unique. Elle est la Mère de l'Eglise.

Au jour de la Pentecôte, s'accomplit la promesse du Seigneur. **L'Eglise fut baptisée dans l'Esprit-Saint**, qui désormais, va assister sa hiérarchie, animer sa vie intime, promouvoir son expansion extérieure. **Mère de l'Eglise, Marie fut remplie, plus qu'aucun autre, de l'Esprit de l'Eglise.** Elle reçut en plénitude les dons nouveaux qui allaient lui être nécessaires pour exercer sa nouvelle fonction.

Mère de l'Eglise, **elle vivait au centre même de l'Eglise.** Elle était chaque jour en contact familial, non seulement avec Jean, son frère Jacques et leur mère Salomé, mais avec Jacques le Mineur et ses autres neveux, qu'on appelait « les frères du Seigneur », avec leur mère Marie, sa belle-sœur, avec Pierre que nous voyons si souvent en compagnie de Jean, avec les autres apôtres. **Elle assistait aux réunions de prière et à la quotidienne fraction eucharistique du pain.** Les événements principaux qui marquèrent en ces premiers temps la vie de l'Eglise eurent en elle, une sage conseillère, une discrète promotrice, un témoin attentif. Elle vit les premières conversions en masse, les premières persécutions, le beau zèle conquérant des jeunes diacres hellénistes, l'émouvant martyr d'Etienne, la première expansion de l'Evangile au-dehors, l'introduction des Gentils dans l'Eglise par Pierre, la conversion de Saul, le persécuteur, le martyr de Jacques le Majeur et la miraculeuse délivrance de Pierre, l'Evangile porté en plein monde hellénique par Barnabé et Paul. **Sa prière surtout enveloppait, protégeait, fécondait, consacrait tout**, les travaux et les épreuves, les peines et les joies, la vie et la mort de ces disciples et serviteurs de son Fils, devenus ses propres enfants. Elle était vraiment la Mère.

Père A.Lemonnyer (1925)

EDUCATION

UNE AUTORITE JUSTE

Parlons de la justice car l'éducation exige une autorité juste.

La justice est une **vertu sociale** qui règle nos rapports avec les autres et sans laquelle il n'y a ni ordre, ni perfection possible, ni vraie éducation.

Si nous avons travaillé à rendre notre autorité calme et cohérente, nous sommes déjà dans les dispositions requises pour agir justement.

En effet, **calmes, maîtres d'eux-mêmes**, le père et la mère se gardent d'agir à partir d'impressions fugitives, même si, par exemple, ils sont perturbés par un ennui personnel.

D'autre part, **cohérents**, ils évitent de prendre des décisions contradictoires, ils s'efforcent de rester logiques avec eux-mêmes.

Dans ces bonnes dispositions, **il faut garder à l'esprit cette vérité essentielle : l'enfant a un sens aigu de la justice.**

Notre action doit éclairer ce sens et le développer, car l'enfant n'a pas le sens des nuances et il juge d'après l'extérieur. **Donc, être juste ne suffit pas, il faut aussi le paraître et le montrer.**

Premier point : n'exigeons que des choses raisonnables, c'est-à-dire à leur portée. Ou, pour un effort exceptionnel, créer auparavant un climat favorable, se montrer très encourageant et ne pas trop tirer sur la corde. Sinon, on se montre injuste et imprudent : l'enfant peut, à juste titre, nous en vouloir.

Deuxième point : récompensons ou blâmons de la même façon pour tous. Cette égalité de traitement, à laquelle on doit s'astreindre malgré des préférences naturelles, forme en eux le sens de la justice. Le contraire les scandalise et abîme leur conscience : devant un traitement de faveur envers son frère, un garçon peut se révolter ; au moins, sa confiance en nous diminue.

Troisième chose : gardons aussi l'échelle des valeurs dans nos décisions. L'enfant attribue aux choses la valeur ou l'importance que ses parents leur donnent. D'où la nécessité d'avoir bien le sens des proportions. Par exemple : ne pas attacher une importance plus grande à une assiette cassée, un pantalon déchiré, une porte mal fermée, qu'à un désordre moral comme le mensonge, l'entêtement, la cruauté. Ainsi, on ne punira pas un enfant sévèrement pour une assiette cassée, et son frère légèrement pour un mensonge.

Nous trouverons une **aide puissante dans la prière**, pour que la passion ne l'emporte pas sur la raison.

Abbé L. Perret du Cray

PRATIQUER L'HUMILITÉ (Père Simon)

3) dans les actions.

- Vous accepterez la contradiction, ces mille petites misères de chaque jour qui nous font souffrir dans les conversations, et vous ne donnerez jamais vous-même aucune occasion de chagrin à personne.
- L'homme humble est le premier à saluer, à parler, à pardonner, à faire ses excuses.
- En promenade comme à table, il prend pour lui la place la plus gênée, la moins honorable.

LA BONNE ENTENTE CONJUGALE

L'AUTORITE DU MARI (3 et fin)

L'absence d'autorité chez le mari peut avoir d'autres conséquences fâcheuses. Il peut arriver que la femme soit dans l'obligation de prendre les rênes du gouvernement et de commander à la place du chef défaillant.

Mais pour une femme qui sait allier les qualités de l'homme à celles de son sexe, combien glissent au **déséquilibre mental** du fait d'avoir assumé une tâche contraire à leurs aptitudes. Elles abusent souvent de l'autorité qu'elles prétendent assumer. Elles se laissent emporter par leur humeur, influencer par leurs sympathies ou leurs antipathies et agissent par caprice plutôt que par raison. Leur autorité devient tyrannie et multiplie les souffrances de ceux sur qui elle s'exerce.

La femme obligée de gouverner éprouve pour son mari plus de mépris que de pitié. La femme ne peut aimer un homme qu'à la condition de découvrir en lui la force qui la protège et la soutient ; la sagesse qui la garantit contre les excès possibles de sa propre sensibilité.

Pour ne pas tomber dans l'abus ou l'erreur, l'autorité doit connaître très exactement ses devoirs. Le premier est de ne rien faire qui soit contraire aux droits de la femme et des enfants, ce qui suppose une connaissance exacte et consciencieuse de ces mêmes droits.

Ils se résument en un seul : le droit à la protection du père et de l'époux, c'est-à-dire que l'homme en tant que père est tenu de ne rien faire qui puisse nuire au développement normal de la personnalité de l'enfant et de tout faire pour que cette personnalité reçoive les appuis et les conseils nécessaires à son développement ; en tant que mari, il doit non seulement respecter la liberté morale de sa femme, mais lui apporter, avec l'aide matérielle, l'appui d'une affection forte et éclairée.

Si le chef doit être « père » dans tous les domaines où s'exerce son autorité, à plus forte raison dans le domaine de la famille où il est pratiquement impossible de se représenter l'autorité

autrement que comme une « paternité ». Etre père c'est comprendre les légitimes aspirations de l'inférieur, c'est le soutenir de son amour et de sa vaillance, c'est l'aider à mettre en valeur ses propres facultés.

La fonction de chef ne confère par elle-même aucune supériorité morale au mari ; **elle augmente seulement ses responsabilités.**

Le rôle de la femme, plus effacé en apparence que celui du mari, n'en est pas moins souvent plus profond et plus efficace. Il relève de l'amour, lequel exerce sur l'humanité une influence autrement pénétrante que l'autorité. N'est-ce pas à la femme qu'incombe, pour la plus grande part, la charge de répandre au foyer la vie morale et religieuse, en inspirant à tous l'esprit d'union et de concorde ?

D'après M. l'Abbé Viollet

NOTRE FUTURE ECOLE A LEVES

La bonne nouvelle vous a été communiquée le dimanche 13 avril : la signature pour un bien correspondant à ce qu'il nous faut : 150 m2 de bureaux, un hangar fermé de 270 m2, un terrain de 2060 m2 : la place nécessaire pour une chapelle, 5 salles de classe, un réfectoire, le nécessaire restant et une grande cour de récréation.

Notre chantier a commencé les 2 et 3 mai avec votre aide : dépose des plafonds et démolition des cloisons sur la première tranche. Tous les corps de métier sont passés sur place, leurs devis sont en préparation, nous commençons avec eux mi-mai.

Bien chers fidèles, tout cela a un coût. Mais n'est-ce pas enthousiasmant de participer à la construction d'une nouvelle école? Chacun de vous doit se sentir concerné, nous aider par ses prières pour accélérer les démarches, et par ses deniers.

Notre objectif est d'ouvrir en septembre. Ce sera juste mais c'est réalisable. Je compte sur vous. Avec tous mes remerciements et l'assurance des prières des enfants à toutes vos intentions.

Votre Prieur.

CERCLE DE TRADITION

Vendredi 13 juin à 20h30 : la vertu de force.

NOTRE KERMESE AU BREMIEN

Dimanche 22 juin

Messe chantée à 10h15 au Brémien (messe uniquement à 8h15 à Chartres) puis : apéritif, déjeuner servi (s'inscrire), ouverture des stands, tirage de la tombola. Une sympathique occasion de bien terminer l'année ! Venez nombreux. Réservez dès maintenant cette date. Nous recherchons des lots pour notre tombola.

REGLEMENT DE VIE

12-LA COMMUNION

Communiez souvent. Vous le ferez utilement tous les mois, si vous n'êtes pas dans l'habitude du péché mortel, et si vous vous appliquez à l'éviter. Vous le ferez avec fruit tous les huit jours, si vous vous conservez dans l'éloignement du péché mortel, quoique vous commettiez des péchés véniels, pourvu que vous ne demeuriez pas habituellement dans ces fautes, et que vous en ayez le cœur détaché avant de communier. Le mariage, quand on y vit avec la pureté et le dégagement qui conviennent à des chrétiens, non plus que l'embarras des affaires, n'est point un obstacle à la fréquente communion. Il se peut même qu'on soit en état de communier encore plus souvent. On doit s'en rapporter à un directeur sage et éclairé.

Père NEPVEU

PELERINAGE DE PENTECÔTE

10, 11 et 12 mai

« Dieu dans l'histoire, par Marie »

Puisse ce Pèlerinage rappeler la gravité, la solennité des avertissements célestes et surtout nous aider à mettre en pratique les mots d'ordre si simples et pourtant garants du salut : prière et pénitence.

Mgr FELLAY

GRANDE VENTE A ST NICOLAS

Pour notre future école, le dimanche 15 juin.

Gâteaux, billets de tombola, Atelier Ste Soline à la sortie de toutes les messes. Proposez-vous ! Faites des gâteaux ! Fournissez l'Atelier !

AVIS

- Atelier Sainte-Soline

Notre atelier, soutien de l'école St Joseph, recherche des récipients divers, boîtes, plateaux (carton, bois, métal, verre) chutes de bois et de tissus (ou coupons), coquillages, galets plats (petits, grands).

- Quêtes

Recevez nos vifs remerciements pour la quête des écoles (1 140 euros) et celles des Séminaires (396 euros).

DATES À RETENIR

- *week-end des 10,11 et 12 mai* : Pèlerinage de Pentecôte
- *dimanche 18 mai* : Communions solennelles
- *dimanche 25 mai* : Premières communions

- *lundi 26 mai* : 2^{ème} réunion pour la kermesse à 20h30.

- *vendredi 13 juin* : Cercle de Tradition sur la vertu de force

- *dimanche 15 juin* : Grande vente à St Nicolas

- *dimanche 22 juin* : Notre kermesse au Brémien

- *mardi 23 juin* : vacances de l'école St Joseph

- *vendredi 27 juin* : Ordinations à Ecône

PREMIERES COMMUNIONS

Fête-Dieu, 25 mai 2008 avec retraite la veille, procession après la messe de 10h15.

CONFIRMATIONS (S'adresser au Prieur)

- *samedi 31 mai* : à Conflans-Ste-Honorine

- *dimanche 1 juin* : à St Nicolas du Chardonnet, (retraite le samedi après-midi à la chapelle).

GROUPE DE CROISADE

TRESORS DE FEVRIER

Trésors rendus (22) ; offrandes de la journée (694) ; messes (164) ; communions sacram. (151) et spir. (296) ; visites au Saint Sacrement (441) ; sacrifices (1602) ; dizaines de chapelet (2352) ; méditations de 15 mn (19), bons exemples (979).

PRIEURE SAINT BERNARD

2, rue de l'Orée du bois 27770 ILLIERS-L'EVEQUE
02.37.62.81.81(ou 80) fax: 02.37.62.81.82
06.89.11.99.74 en cas d'urgence

MESSES AU BREMIEN

le dimanche : 10h30, en semaine : 11h

CHAPELLE ST PIE X (ECOLE ST JOSEPH)

11 bis, rue des Jubelines - 28000 CHARTRES
02.37.21.44.99. (06.89.11.99.74 si urgent)

MESSES A CHARTRES

* dimanche et jours de fêtes : 8h30 et 10h30

* en semaine : mardi et jeudi à 7h30,

vendredi à 16h (1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème}), sinon à 18h30

samedi à 18h30 (1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème}). pendant les vacances scolaires : se renseigner

CONFESSIONS A CHARTRES

* samedi, dimanche : 1/2 heure avant les messes

* 1^{er} samedi du mois : 17h30 à 18h25

HONORAIRES

Messe : 16 e ; Neuvaine : 160e ; Trentain : 640e.

Panorama des apparitions de Lourdes en 1858

LA 1^{ère} APPARITION

1^{ère} : jeudi 11 février (à l'heure de l'angelus) : la rencontre.

« J'aperçus une demoiselle vêtue de blanc : elle portait une robe blanche, un voile blanc également, une ceinture bleue et une rose jaune sur chaque pied. »

Bernadette fait le signe de croix et récite le chapelet avec la « belle Demoiselle ».

2^{ème} : dimanche 14 février (10 témoins)

Bernadette jette de l'eau bénite. La « belle Demoiselle » sourit et incline la tête.

3^{ème} : jeudi 18 février : la « belle Demoiselle » parle.

Bernadette lui demande d'inscrire son nom.

« Ce que j'ai à vous dire, il n'est pas nécessaire de le mettre par écrit. »

4^{ème} : vendredi 19 février : apparition brève et silencieuse.

Bernadette vient à la grotte avec un cierge béni. C'est de ce geste qu'est née la coutume de porter des cierges et de les allumer devant la grotte.

5^{ème} : samedi 20 février (4 à 5 cents personnes)

La Dame apprend à Bernadette une prière « pour elle seule » qu'elle aura « à réciter chaque jour de sa vie ».

6^{ème} : dimanche 21 février (devant une foule immense).

« Priez pour les pécheurs. »

Interrogée par le commissaire de police, Bernadette ne lui parle que d'« aquero » (cela).

7^{ème} : mardi 23 février : Le secret.

La Dame révèle à Bernadette des secrets qu'elle ne devra révéler à personne.

8^{ème} : mercredi 24 février : Pénitence !

« Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! ».

« Priez pour les pécheurs » - « Allez baiser la terre en pénitence pour les pécheurs. »

9^{ème} : jeudi 25 février : la source.

« Allez boire à la fontaine et vous y laver. »

« Allez manger de cette herbe qui est là. »

10^{ème} : samedi 27 février : silence.

Bernadette boit l'eau de la source et baise la terre en pénitence pour les pécheurs.

11^{ème} : dimanche 28 février : pénitence.

La foule imite les gestes de pénitence de Bernadette.

La première apparition eut lieu le jeudi gras, 11 février 1858, vers midi et demi ou une heure du soir.

« Le jeudi gras, **il faisait froid et le temps était sombre.** Après notre dîner, ma mère nous dit qu'il n'y avait plus de bois dans la maison, et elle s'en chagrinait. Ma soeur Toinette et moi, pour lui faire plaisir, nous nous offrîmes à aller ramasser des branches sèches sur le bord de la rivière. Ma mère nous répondit que non, parce que le temps était trop mauvais et que nous pourrions nous exposer à tomber dans le Gave.

Jeanne Abadie, notre voisine et notre amie, qui gardait son petit frère à la maison, et qui avait envie de venir avec nous, alla remettre son frère chez elle et revint, un moment après, en nous disant qu'elle avait la permission de nous accompagner. Ma mère se fit prier encore, mais voyant que nous étions trois, elle nous laissa partir.

Nous prîmes d'abord la rue qui conduit au cimetière, à côté duquel on décharge du bois, et l'on trouve par moments des copeaux abandonnés. Nous n'y trouvâmes rien ce jour-là. Nous descendîmes **la côte qui mène près du Gave,** et arrivées au Pont-Vieux nous nous demandâmes s'il fallait aller vers le haut ou le bas de la rivière. Nous décidâmes d'aller vers le bas, et prenant le chemin de la forêt nous arrivâmes à la Merlasse. Là, nous entrâmes dans la prairie de M. de La Fitte par le moulin du Savy.

Une fois à l'extrémité de cette prairie, presque en face de la **Grotte de Massabielle,** nous fûmes arrêtées par le canal du moulin devant lequel nous venions de passer. Les eaux de ce canal n'étaient pas fortes, car le moulin ne marchait pas, mais elles étaient froides, et pour ma part je craignais d'y entrer.

Jeanne Abadie et ma sœur, moins peureuses que moi, **prirent leurs sabots à la main et passèrent le ruisseau.** Cependant lorsqu'elles furent de l'autre côté, ces drôles se mirent à crier au froid, et se baissèrent sur elles-mêmes pour réchauffer leurs pieds. Tout cela augmentait ma crainte, et je sentais que si j'entrais dans l'eau, mon asthme allait me reprendre. Alors je priai Jeanne Abadie, qui était plus grande et plus forte que moi, de venir me passer sur ses épaules.

- « **Oh ! ma foi non !** répondit Jeanne : tu n'es qu'une mignarde et une ennuyeuse, si tu ne veux pas passer, reste où tu es. »

« Ces drôles, après avoir ramassé quelques morceaux de bois sous la Grotte, disparurent le long du Gave. **Quand je fus seule,** je jetai quelques pierres dans le lit du ruisseau pour y appuyer les pieds, mais cela ne me servit de rien. Je dus alors me

A suivre...

décider à quitter mes sabots et à traverser le canal comme avaient fait Jeanne et ma sœur.

« J'avais commencé à ôter mon premier bas, quand **tout à coup j'entendis une grande rumeur** pareille à un bruit d'orage. Je regardai à droite, à gauche, sur les arbres de la rivière, rien ne bougeait ; je crus m'être trompée. Je continuais à me déchausser, lorsqu'une nouvelle rumeur, semblable à la première, se fit encore entendre. Oh ! alors j'eus peur et me dressai toute droite.

Je n'avais plus de parole et ne savais que penser, quand, tournant du côté de la Grotte, je vis à **une des ouvertures du rocher** un buisson, un seul, remuer comme s'il avait fait grand vent. Presque en même temps il sortit de l'intérieur de la Grotte **un nuage couleur d'or** ; peu après, **une dame jeune et belle, belle surtout**, comme je n'en avais plus vu, vint se placer à l'entrée de l'ouverture au-dessus du buisson. Aussitôt elle me regarda, me sourit et me fit signe d'avancer, comme si elle avait été ma mère.

La peur m'avait passée, mais il me semblait que je ne savais plus où j'étais. Je me frottai les yeux, je les fermais, je les ouvrais ; **mais la Dame était toujours là**, continuant à me sourire et me faisant comprendre que je ne me trompais pas. Sans me rendre compte de ce que je faisais, je pris mon chapelet dans ma poche et me mis à genoux. La Dame m'approuva d'un signe de tête et amena elle-même dans ses doigts un chapelet qu'elle tenait à son bras droit.

Lorsque je voulus commencer le chapelet et porter ma main au front, mon bras demeura comme paralysé, et ce n'est qu'après que la Dame se fut signée que je pus faire comme elle. La Dame me laissa prier toute seule ; elle faisait bien passer entre ses doigts les grains de son chapelet, mais elle ne parlait pas ; **et ce n'est qu'à la fin de chaque dizaine qu'elle disait avec moi : Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.**

« Quand le chapelet fut récité, la Dame rentra à l'intérieur de la roche, et le nuage d'or disparut avec elle. »

Il était rare qu'on n'arrêât pas la voyante pour demander le portrait détaillé de la Dame mystérieuse, et voici ce qu'elle répondait :

« Elle a l'air d'une jeune fille de seize ou dix-sept ans. **Elle est vêtue d'une robe blanche, serrée à la ceinture par un ruban bleu glissant le long de la robe.** Elle porte sur sa tête un voile également blanc, laissant à peine apercevoir ses cheveux et retombant ensuite en arrière jusqu'au-dessous de la taille. Ses pieds sont nus, mais couverts par les derniers plis de la robe, si ce n'est à la pointe, où brille sur chacun d'eux une rose jaune. Elle tient à son bras droit un chapelet à grains blancs, avec une

chaîne d'or luisante comme les deux roses des pieds. »

Bernadette continuait ensuite sa narration :

« Dès que la Dame eut disparu, Jeanne Abadie et ma sœur revinrent à la Grotte, et me trouvèrent à genoux à la même place où elles m'avaient laissée.

Elles se moquèrent de moi et me traitèrent d'imbécile, de bigote, et me demandèrent si oui ou non je voulais me retirer avec elles. Je n'eus à ce moment aucune peine à entrer dans le ruisseau, et je sentis l'eau tiède comme l'eau de la vaisselle (*sic*).

- « Vous n'aviez pas tant à crier, dis-je à Jeanne et à Marie, en essuyant mes pieds ; l'eau du canal n'est pas aussi froide que vous semblez le faire croire !

- « Tu es fort heureuse, toi, de ne pas la trouver froide ; pour nous elle nous a produit un tout autre effet. »

« Nous liâmes en trois fagots les branchages et les tronçons de bois que mes compagnes avaient apportés ; nous montâmes ensuite la pente de Massabieille, et vînmes rejoindre le chemin de la forêt. Pendant que nous avançons vers la ville, **je demandai à Jeanne et à Marie si elles n'avaient rien remarqué à la Grotte.**

- « Non, répondirent-elles. Pourquoi nous fais-tu cette question ?

-« Oh ! alors, rien » leur dis-je avec indifférence.

« Cependant, avant d'arriver à la maison, je fis part à ma sœur Marie des choses extraordinaires qui m'étaient arrivées à la Grotte, et je lui recommandai d'en garder le secret.

« **Durant toute la journée l'image de la Dame demeura dans mon esprit.** Le soir, en faisant la prière de famille, je me troublai et me mis à pleurer.

-« Qu'as-tu ? » me demanda ma mère.

« Marie se hâta de répondre pour moi, et je fus obligée de donner moi-même des explications sur ma surprise de la journée.

-« **Ce sont des illusions, répliqua ma mère ;** il te faut chasser toutes ces idées-là de la tête, et surtout ne plus retourner à Massabieille. »

« Nous allâmes nous coucher ; **mais je ne pus dormir.** La figure si bonne et si gracieuse de la Dame me revenait sans cesse à la mémoire, et j'avais beau me rappeler ce que m'avait dit ma mère, je ne pouvais croire que je me fusse trompée. »

Bernadette faisait le récit qui précède avec tant d'ingénuité que ceux qui l'écoutaient, après l'avoir entendue, ne pouvaient s'empêcher de conclure : **Cette enfant a dit vrai.**

J.B Estrade